



DEPARTEMENT DU GARD VILLE D'AIGUES-VIVES

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 mars 2009

Le vingt cinq mars de l'an deux mille neuf, le Conseil Municipal de la Commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt mars 2009.

PRESENTS : Mesdames GONZALES, JORDANA, PRADEILLE, GROSSI, AUDIBERT, CANO ; Messieurs REY, HUMBERT, RICOU, BONFILS, BLANC Guy, BLANC Louis, FABARON, NIQUET, TISSERAND.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Madame FOURCAUD pour Monsieur REY ; Monsieur GOELLNER pour Monsieur HUMBERT.

ABSENTS : Mesdames MOUCHET, REDON ; Messieurs REMY, LIBOUREL, ESPAZE et GAZAGNE.

Secrétaire : Madame Chantal GROSSI.

Monsieur le Maire demande si les membres du Conseil Municipal ont des remarques à formuler sur le compte-rendu de la séance du 10 mars 2009.

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET GENERAL 2009 : AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire propose que l'excédent de fonctionnement 2008 d'un montant de 898 023,45 € soit affecté à la section des recettes d'investissement (compte 1068 : réserves) du budget général 2009.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

BUDGET GENERAL 2009 : VOTE DES TAXES DE L'IMPOSITION LOCALE

Monsieur le Maire propose de procéder au vote des taux d'imposition locale du budget général 2009, à savoir :

- taxe d'habitation : 10 % (au lieu de 9,29 %)
- taxe foncière sur le bâti : 15 % (au lieu de 12,24 %)
- taxe foncière sur le non bâti : 61,2 % (sans changement).

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

VOTE DU BUDGET GENERAL 2009

Monsieur le Maire propose de procéder au vote du budget général 2009 qui s'équilibre comme suit :

- les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à 2 004 966 €.
- les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 2 167 928 €.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

BUDGET GENERAL 2009 : LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire rappelle qu'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 € avait été souscrite auprès du Crédit Agricole par délibération du 8 avril 2008 pour une durée de un an.

Afin de permettre le paiement des factures d'investissement (dans l'attente de réaliser les emprunts à long terme), Monsieur le Maire propose de renouveler pour une année supplémentaire cette ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- montant : 500 000 €
- durée : 1 an
- taux Euribor : au 24 mars, le taux est de 1,945 %
- marge : + 1,96 %
- TEG : 3,90 %
- frais : néant.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

AMENAGEMENT DES PLACES : DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet définitif d'aménagement des places. Il propose maintenant d'approuver le dossier de consultation des entreprises et de lancer la procédure de mise en concurrence.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

PROGRAMME DE VOIRIE 2009 : DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Dans le cadre du programme de voirie 2009 validé en commission et discuté par les élus, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le dossier de consultation des entreprises et de lancer la procédure de mise en concurrence.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

CLASSE SUPPLEMENTAIRE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la probabilité d'une nécessaire ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire. Dans ce cadre, il propose d'approuver la convention d'assistance juridique à passer avec la SEGARD dont le montant des honoraires s'élève à 1830 € HT.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

REPRISE DES VOIES ET RESEAUX DES LOTISSEMENT : ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à une enquête publique permettant le classement dans le domaine public communal des voies et réseaux des lotissements :

- Fonzu
- Cros de Nadal
- Volte Basse
- Hameau de Pétillan
- Domaine de la Treille

L'objectif est d'en assurer l'entretien.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

DOSSIER D'AIDE SOCIALE DU CCAS : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle que des dossiers d'aides sociales (aides ménagères, hébergement de personnes handicapées, RMI...) sont traitées en Mairie. Dans ce cadre, il propose de solliciter le soutien financier du Conseil Général du Gard.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

ACQUISITION D'UN TERRAIN

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'acquisition d'un terrain situé la Grosse Ribe, cadastrée A 788 (propriété de M Espaze), d'une superficie 1700 m², pour un montant de 5 689,16 €.

Il précise que ce terrain est frappé d'un emplacement réservé (ER 12) pour l'élargissement du chemin de la Vaunage et se trouve en zone inondable (NC et NDR). Son acquisition permettrait de commencer à réaliser des réserves foncières afin de prévoir l'élargissement de la voie, mais aussi des zones de parkings (ou autres aménagements : espaces publics...) proches du centre du village.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

MATERIEL D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que l'acquisition du matériel suivant soit prise en charge dans les dépenses de la section d'investissement du budget général 2008 :

- Fond de livres (médiathèque) : 159,25 €.
- Banc en pierres : 239,20 €.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

PARCOURS DU PETIT TRAIN TOURISTIQUE LORS DU SALON DE LA BOUVINE.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la nouvelle édition du salon de la bouvine se tiendra du 17 au 19 avril 2009 à Aigues-Vives. Dans ce cadre, un petit train touristique sera prêté par la commune de Mauguio. Le parcours prévu partira de la zone sportive et passera par le centre du village. Toutes les précisions seront fixées sur un plan.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE